

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MEMBRES

DU BUREAU DU SIREDOM DU 19 MAI 2010

Le 19 mai 2010, à 18h00, les membres du Bureau du SIREDOM se sont réunis dans la salle de réunions des locaux de l'Ecosite de VERT LE GRAND, (Essonne), sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude QUINTARD, 2^{ème} Vice-Président.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Jean-Claude QUINTARD, 2^{ème} Vice-Président
Monsieur Eric BRAIVE, 3^{ème} Vice-Président
Monsieur Jean-Michel ZAMPARUTTI, 4^{ème} Vice-Président
Monsieur Didier CHASTANET, 5^{ème} Vice-Président
Monsieur Jean PERTHUIS, 6^{ème} Vice-Président
Monsieur Gilles LE PAGE, 9^{ème} Vice-Président
Monsieur Jacques BEAUDET, 10^{ème} Vice-Président
Monsieur Eric VALAT, 11^{ème} Vice-Président
Monsieur Paul DA SILVA, 14^{ème} Vice-Président
Madame Françoise VIGNEAU, 15^{ème} Vice-Présidente
Monsieur Arnaud BARROUX, 16^{ème} Vice-Président

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Franck MARLIN, Président
Monsieur Francis CHOUAT, 1^{er} Vice-président
Monsieur Pascal NOURY, 7^{ème} Vice-Président
Monsieur Jean-Pierre MARCELIN, 8^{ème} Vice-Président
Monsieur Pascal SIMONNOT, 12^{ème} Vice-Président
Monsieur Francis CHALOT, 13^{ème} Vice-Président

Monsieur Franck MARLIN, Président et Monsieur Francis CHOUAT 1^{er} Vice-Président, étant absents excusés, Monsieur Jean-Claude QUINTARD, 2^{ème} Vice-Président, préside la séance.

ORDRE DU JOUR :

POINT N°1 : APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU BUREAU DU 10 ET 30 MARS 2010

POINT N°2 : PRESENTATION DU CA 2009 BUDGET GENERAL – AFFECTATION DES RESULTATS – INFORMATION SUR L'AUDIT FINANCIER COMPLEMENTAIRE

POINT N°3 : POINT SUR LES IMPAYES DES COLLECTIVITES

POINT N°4 : AVIS DU BUREAU SUR LA POURSUITE DE LA COLLECTE DES ARMOIRES DDM

POINT N°5 : AVIS DU BUREAU SUR UN PROJET DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE ET TEMPORAIRE DE LOCAUX DE L'ECOSITE SUD ESSONNE A INTERVENIR AVEC LE SEDRE

POINT N°6 : INFORMATION SUR LE PROGRAMME PREVENTION ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

POINT N°7 : INFORMATION SUR LA COMMISSION PROSPECTIVES ET STRATEGIES
POINT N°8 : INFORMATION SUR LE PLAN DE COMMUNICATION – COMPTE RENDU VISITE MALGACHES
POINT N°9 : INFORMATION SUR LA COMMISSION DECHETERIES
POINT N°10 : ORDRE DU JOUR DU COMITE DE LIAISON DU 31 MAI 2010
POINT N°11 : ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL DU 03 JUIN 2010
POINT N°12 : QUESTIONS DIVERSES

POINT N°1 : APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU BUREAU DU 10 ET 30 MARS 2010

Monsieur le Président demande aux membres du Bureau d'approuver les comptes rendus des réunions du Bureau du 10 et 30 mars.

Aucune observation n'étant émise, les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

POINT N°2 : PRESENTATION DU CA 2009 BUDGET GENERAL – AFFECTATION DES RESULTATS – INFORMATION SUR L'AUDIT FINANCIER COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Président présente et commente le Compte administratif 2009.

Les membres du Bureaux prennent acte de l'affectation des résultats en report à nouveau pour le prochain exercice.

Monsieur le Président rappelle que la ventilation du résultat en autofinancement, réserves, ou baisse des tarifs sera décidée lors d'une réunion du Bureau en septembre.

Les membres du Bureau sont informés du complément d'audit financier relatif à la conformité des rattachements des reversements Eco-Emballages et factures SEMARDEL des mois de décembre des exercices antérieurs.

POINT N°3 : POINT SUR LES IMPAYES DES COLLECTIVITES

Monsieur le Président et Monsieur le Directeur commentent le tableau des impayés des collectivités.

Le tableau permet de constater que sur le périmètre des factures supérieures à 100 K€ non recouvrées antérieures au 01/01/10 et présentées en réunion du Bureau du 9 mars dernier, 2 924 K€ ont été encaissés depuis cette date. Ce qui permet pour partie un retour à l'équilibre de la ligne de trésorerie. Les sommes en cours pour 2 370 K€ sont en discussion avec les collectivités concernées.

Monsieur le Président remercie les services financiers.

POINT N°4 : AVIS DU BUREAU SUR LA POURSUITE DE LA COLLECTE DES ARMOIRES DDM

Monsieur le Président rappelle que la poursuite de la collecte des armoires DDM conservées par certaines communes du SIREDOM s'est effectuée par voie d'avenant au marché de collecte et de traitement des DDM issus des déchèterie, jusqu'à la fin de la prestation.

Dans le cadre du nouveau marché, une option est prévue afin de poursuivre ce service.

L'incidence financière pour le SIREDOM est de 8 500 € par an. L'entretien de ces équipements restant à la charge des communes d'accueil.

Monsieur le Président sollicite l'avis du Bureau sur cette option.

Les membres du Bureaux émettent un avis favorable sur l'option de 8 500 € pour la collecte des armoires DDM conservées par les communes du SIREDOM, à savoir : EPINAY SUR ORGE, GRIGNY, MENNECY, VILLABE, RIS ORANGIS, SAINT GERMAIN LES ARPAJON.

Il est convenu de rappeler aux collectivités la nécessité d'orienter leurs usagers vers les déchèteries. Il conviendra par ailleurs de réfléchir du devenir de ce mode de collecte, notamment dans le sud du département, lorsque les armoires seront vétustes

POINT N°5 : AVIS DU BUREAU SUR UN PROJET DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE ET TEMPORAIRE DE LOCAUX DE L'ECOSITE SUD ESSONNE A INTERVENIR AVEC LE SEDRE

Ce point est retiré de l'ordre du jour. Le SEDRE ayant opté pour une autre solution pour l'accueil de ses bacs de collecte.

POINT N°6 : INFORMATION SUR LE PROGRAMME PREVENTION ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

En l'absence de Monsieur Francis CHALOT, Monsieur le Président demande à Monsieur le Directeur de faire un point sur ce sujet.

Monsieur le Directeur commente la note remise au dossier du Bureau.

Les membres du Bureau émettent un avis favorable à la tenue d'une « journée de rencontre prévention » avec les différents acteurs du territoire à la rentrée.

Le contenu et l'organisation de cette journée seront préparés par Messieurs CHALOT et ZAMPARUTTI au cours d'une réunion avec les services du SIREDOM, courant juin prochain.

POINT N°7 : INFORMATION SUR LA COMMISSION PROSPECTIVES ET STRATEGIES

Monsieur le Président demande à Monsieur Jacques BEAUDET de présenter ce point.

Monsieur Jacques BEAUDET présente le contenu de la prochaine réunion prospectives et stratégies avec comme axe de travail l'évolution des transferts internes des flux de déchets, des moyens de traitement et des incidences financières qui en découleront sur les 5 prochaines années.

Il conviendra de dimensionner les outils par rapport aux besoins réels projetés jusqu'en 2020.

Il évoque également le devenir de l'ECOSITE SUD ESSONNE, il rappelle qu'un appel à projet doit être lancé dont les grands axes ont été définis : métier des déchets, activité innovante et créatrice d'emploi.

Monsieur le Directeur souligne sur ce point qu'une possible modification de l'ICPE pourrait intervenir et engendrer une prolongation de délai de réalisation. Les services de la DRIRE ont été interrogés.

POINT N°8 : INFORMATION SUR LE PLAN DE COMMUNICATION – COMPTE RENDU VISITE MALGACHES

Monsieur le Président demande à Monsieur Jean-Michel ZAMPARUTTI de présenter ce point.

Monsieur Jean-Michel ZAMPARUTTI commente la note jointe au dossier du Bureau.

Il présente les grandes lignes du plan de communication 2010.

Il souligne l'intérêt pour le SIREDOM de se faire mieux connaître et de valoriser son image qui ne pourra se réaliser que par le renforcement de ses moyens et la modernisation de ses outils,

notamment le car podium, le site internet qui pourront faire partie des objectifs du plan de communication 2011.

Monsieur Jean-Michel ZAMPARUTTI insiste sur la nécessité de renforcer la commission communication, actuellement composée de deux membres, afin de la rendre plus communicante.

Un appel en ce sens sera fait au prochain Comité Syndical, la prochaine réunion ayant lieu le 28 juin.

Les membres du Bureau donnent un avis favorable sur les orientations proposées par Monsieur Jean-Michel ZAMPARUTTI en matière de renforcement des moyens de communication.

A noter que le SIREDOM sera parrain d'une table ronde lors des Assises Nationales des Déchets, le 16 septembre prochain, sur le thème DSP déchèteries, avec la participation de Monsieur Eric BRAIVE pour le SIREDOM, du Bureau d'études qui accompagne le Syndicat dans sa réflexion et du syndicat de traitement des déchets « Le Lombric ».

Les personnes désireuses de s'inscrire aux Assises devront se faire connaître auprès du Service Communication du SIREDOM.

Monsieur Jacques BEAUDET fait un compte rendu de la visite de la délégation Malgache.

POINT N°9 : INFORMATION SUR LA COMMISSION DECHETERIES

Monsieur le Président demande à Monsieur Eric BRAIVE de présenter ce point.

Monsieur Eric BRAIVE explique la proposition de la commission déchèteries relative à la clé de répartition pour les tonnages réceptionnés sur la nouvelle déchèterie de Vert le Grand et pour les futurs équipements qui seront équipés du système de pesée entrée/sortie.

Puis, il expose que la commission déchèteries souhaite sensibiliser les communes pour lesquelles il a été constaté des apports de particuliers jugés excessifs et qui pourraient provenir d'activités professionnelles. Elle propose l'envoi d'un courrier à celles-ci en y joignant une lettre type à transmettre aux habitants possédant un des badges suspectés.

Sur la validation de la clé de répartition pour les tonnages réceptionnés à la nouvelle déchèterie de Vert Le Grand : après débat les membres du Bureau approuvent les propositions visant l'établissement de la clé de répartition pour la nouvelle déchèterie de Vert le Grand et les futures déchèteries équipées du système de pesage entrée/sortie.

Sur les dépôts par les particuliers jugés excessifs, les membres du Bureau souhaitent qu'un courrier « type » à entête du SIREDOM et cosigné par le Syndicat, la commune et la Communauté de communes ou d'agglomération ou syndicat de collecte et traitement, soit adressé à l'utilisateur particulier par la commune.

Monsieur Eric VALAT fait part de sa grande satisfaction sur les qualités de services exécutés sur la déchèterie de Vigneux sur Seine, à l'inverse Monsieur Jean-Claude QUINTARD et Monsieur Gilles LE PAGE déplorent le manque de surveillance sur la déchèterie de Ballancourt sur Essonne.

Monsieur le Directeur précise qu'il ressort de ces éléments confortés par les services que la qualité de service des équipes SAER est hétérogène. Une lettre de mise en demeure a été adressée à ce prestataire afin qu'il respecte ses engagements.

POINT N°10 : ORDRE DU JOUR DU COMITE DE LIAISON DU 31 MAI 2010

Monsieur le Directeur rappelle que la réunion a été avancée au 31 mai.

En autres points il est prévu d'aborder à ce Comité de liaison les performances du nouveau centre de tri. En effet, les objectifs ne sont pas atteints ce qui risque d'impacter sur les prévisions d'aide à la tonne triée d'Eco-Emballages.

Monsieur Arnaud BARROUX déclare que le constructeur s'attache à mettre tout en œuvre pour améliorer les performances. Il souligne toutefois que les consignes de tri ne sont pas assez respectées, ce qui peut également engendrer une baisse de la qualité du tri.

Concernant le prolongement de la durée d'amortissement du CITD, autre point à l'ordre du jour, Monsieur Francis CHOUAT a demandé que ce sujet soit présenté d'abord aux membres du Bureau. Il sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Bureau du 3 juin, le dossier se rapportant à ce point est distribué en séance à la demande des élus.

Il a été adressé par courrier dès le lendemain aux membres absents.

Monsieur Eric BRAIVE souhaite que les membres du Bureau soient destinataires de la note d'analyse élaborée par Monsieur LAIZNE sur les projets d'investissements de la SEMARDEL sur le CITD de Vert le Grand.

Monsieur le Directeur prend note de cette demande.

POINT N°11 : ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL DU 03 JUIN 2010

Monsieur le Président rappelle les points de l'ordre du jour du Comité Syndical du 03 juin prochain. L'ordre du jour n'appelle pas de remarque des membres du Bureau.

POINT N°12 : QUESTIONS DIVERSES

Prochaines dates de réunions ou manifestations

- Inauguration déchèterie de VERT LE GRAND : le 27 mai à 18h30
- Comité de liaison le 31 mai à 18h30 à la SEMARDEL
- Assises Nationales des Déchets le 16 septembre 2010 à la Grande Halle de la Villette

Dates à prévoir :

- Bureau de rentrée septembre
- Bureau + Comité Syndical début octobre
- Bureau début novembre
- Bureau + Comité Syndical début décembre

Présentation des documents :

Madame Françoise VIGNEAU suggère de présenter les documents du Bureau et du Comité Syndical sous la forme d'un livret composé de feuillets A5 recto/verso, afin de réduire la quantité de papier. L'administration prend note de la demande de Madame VIGNEAU et s'efforcera de présenter les documents sous cette forme, compte tenu du nombre de pages des dossiers et du façonnage à envisager.

Signalétique :

Monsieur Gilles LE PAGE fait remarquer que le drapeau avec logo du SIREDOM n'est pas dressé aux côtés de celui de la SEMARDEL et de PSE sur le CITD.

La question sera posée à la SEMARDEL.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h30.

**Fait à ETAMPES, le 19 mai 2010
Le Président du S.I.R.E.D.O.M.,
Franck MARLIN**